

PLAISE A LA COMMISSION

Exposé des faits et de la procédure

Madame Catherine MENOUX a été condamnée le 13 avril 2012 par la Cour d'Assises de l'Essonne à la peine de 20 années de réclusions criminelle pour des faits d'homicide volontaire avec préméditation, abus de faiblesse et faux.

Elle a toujours clamé son innocence.

Lors de son 2^{ème} procès devant la Cour d'Assises, il est apparu que Madame DUHAMEL, notaire, témoin présent lors des débats, a soutenu avoir rencontré Monsieur Barbereau le 28 juin 2004 à son étude, lequel aurait déposé un testament au nom et place de Monsieur Norbert MASCARAS. Or, il s'est avéré a posteriori que ce rendez-vous avait eu lieu un 25 juin.

C'est à la suite de cet élément nouveau que Madame MENOUX vous a saisi afin de faire réviser cette condamnation.

I) SUR LA RECEVABILITE DE LA REQUETE EN RAISON DU FAUX TEMOIGNAGE DE MADAME DUHAMEL

Le recours de Madame MENOUX est recevable dans la mesure où il est apparu postérieurement que le témoignage déterminant d'un des témoins de la Cour d'Assises, en l'occurrence Madame DUHAMEL, est faux.

Il n'a pas encore été jugé en tant que tel et ne peut donc ouvrir droit à la révision sur le fondement du 3° de l'article 622 du Code de Procédure Pénale.

A cet égard, il est relevé qu'un dépôt de plainte a été effectué auprès du Procureur de la République d'Evry mais que ce dernier a refusé d'instruire cette plainte par une décision du 2 juillet 2013 au motif que le témoignage a été recueilli en cours de procédure et n'a pas fait l'objet de contestation lors de cette procédure criminelle (**Pièce n°1**). Outre que cette motivation n'est pas juridiquement valable en ce que rien n'impose à un individu de déposer plainte pour faux témoignage pendant une procédure criminelle en cours, il est également indiqué que la preuve de ce faux témoignage résulte d'éléments postérieurs au procès (Voir *Infra*).

Toujours est-il qu'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile auprès du juge d'instruction pour faux témoignage à l'encontre de Madame DUHAMEL est en préparation.